

PAR COURRIEL

Le 25 août 2025

Monsieur Benoit Dagenais
Directeur général
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Objet : Opposition à la décision de confier au privé la gestion des véhicules du SPVM

Monsieur le Directeur général,

Au nom de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), je tiens à exprimer notre profonde inquiétude et notre ferme opposition à la décision de l'administration municipale de confier au secteur privé la gestion et l'entretien des véhicules du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Cette décision ne relève pas, selon nous, d'une stratégie d'efficacité, mais plutôt d'une logique idéologique de compression budgétaire. Elle compromet la sécurité de nos membres et, par ricochet, celle de l'ensemble de la population montréalaise.

Les chasseurs, employés municipaux actuellement responsables de ces tâches, jouent un rôle beaucoup plus vaste qu'un simple transport logistique. Intégrés aux équipes policières, ils assurent la coordination des déplacements, la gestion confidentielle de véhicules sensibles et la disponibilité opérationnelle des autopatrouilles. Ils sont accrédités, formés et investis d'une mission publique qu'aucune firme privée ne peut reproduire.

Les chasseurs effectuent plus de 33 000 déplacements par année pour assurer l'entretien et la gestion des véhicules du SPVM. Cette charge logistique colossale garantit la disponibilité quotidienne des autopatrouilles, en bon état et respectant les normes de sécurité qu'exige notre métier. Confier cette tâche à une firme privée, qui ne dispose ni de l'intégration ni de l'expertise des chasseurs, entraînera inévitablement des bris de service et des retards. On pourrait alors être tentée de demander aux policiers de combler ces manques. Nous affirmons clairement que ce n'est pas leur rôle : dans un contexte de pénurie d'effectifs, chaque policier doit être consacré exclusivement à sa mission première, soit protéger la population.

Il n'est aucunement question que les policiers pallient le retrait des chasseurs, de quelque façon que ce soit. Demander à des agents assermentés de se substituer systématiquement à des fonctions irait à l'encontre de la convention collective et constituerait une décision irresponsable dans le contexte actuel. Alors que Montréal fait face depuis cinq ans à une montée préoccupante de la violence et à une dégradation du sentiment de sécurité, détourner des policiers de leurs fonctions premières serait particulièrement mal avisé. À l'approche des négociations de la prochaine convention collective, la Fraternité sera extrêmement vigilante sur ce point.

Les risques associés à cette privatisation sont majeurs et doivent être pris en considération par l'administration municipale :

1. Bris du lien de confiance essentiel entre les policiers et les intervenants logistiques;
2. Exposition accrue à des failles de confidentialité et de sécurité, particulièrement pour les véhicules d'enquête et d'opération spéciale;
3. Allongement inévitable des délais d'entretien et de réparation, réduisant la disponibilité de la flotte policière et pouvant occasionner un bris de service;
4. Coûts supplémentaires et inefficaces (haut taux de roulement de personnel, enquête de sécurité individuelle approfondie, difficulté de la gestion contractuelle).

Chaque autopatrouille immobilisée, c'est une patrouille de moins sur le terrain. Chaque erreur logistique, c'est une opération policière compromise. La sécurité publique ne peut pas être réduite à une marchandise offerte au plus bas prix.

Nous vous demandons donc de revoir cette décision qui ne s'appuie sur aucune analyse sérieuse démontrant une réelle économie à court, moyen ou long terme. Elle nous apparaît précipitée, sans appui de la haute direction du SPVM, et motivée par la volonté idéologique de procéder à des coupures de postes sans en évaluer adéquatement les impacts.

Croire que cette décision générera des économies, tout en maintenant un service professionnel, fiable et sécuritaire, est illusoire et naïf. L'externalisation nécessitera des enquêtes de sécurité approfondies et répétées pour chaque nouvel employé, en plus d'entraîner une instabilité chronique liée au fort taux de roulement dans ces entreprises privées. Vous atteindrez peut-être vos cibles de coupures à court terme en éliminant une vingtaine de postes, mais en fin de compte, cette privatisation engendrera une facture plus salée pour les contribuables montréalais et fragilisera les opérations policières.

La Fraternité est toujours ouverte à toute discussion visant à améliorer l'efficacité opérationnelle du SPVM, mais elle s'opposera vivement et avec détermination à toute approche qui compromet la sécurité des policiers et des citoyens.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

Le président,



Yves Francoeur

c.c. Membres actifs (4700) et retraités (5000) de la FPPM
Monsieur Fady Dagher
Madame Soraya Martinez
Monsieur Luc Rabouin
Monsieur Martin Prud'homme